

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

OFFICIAL NEWS

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

L'ÉGALITÉ DES CHANCES AU CERN

La Direction du CERN a réaffirmé la ferme volonté de l'Organisation de respecter le principe de l'égalité des chances en tant qu'employeur et a souscrit à la mise en oeuvre d'une politique active à cet égard.

La politique d'égalité des chances du CERN se fonde sur l'égalité de traitement de tous les membres du personnel de l'Organisation et vise avant tout à :

- améliorer la répartition entre hommes et femmes au sein du personnel;
- offrir des perspectives de carrière égales aux membres du personnel masculins et féminins;
- créer un environnement professionnel exempt de toute forme de discrimination et harcèlement.

Pour réaliser ces objectifs, l'Organisation se propose de prendre des mesures permettant

- de parvenir à une meilleure **prise de conscience**, dans l'ensemble de l'Organisation, de l'adhésion du CERN au principe de l'égalité des chances;
- de rechercher une représentation aussi équilibrée que possible des candidats et des candidates lors de la phase de présélection de la procédure de **recrutement**, en vue d'améliorer la répartition entre les hommes et les femmes parmi les membres du personnel de toutes les catégories professionnelles;
- de garantir des **perspectives de carrière** égales aux membres du personnel masculins et féminins exerçant des fonctions similaires par des mesures adaptées, en particulier en ce qui concerne la formation;
- de rendre le personnel attentif aux conséquences de la **discrimination et du harcèlement sexuels**, par la mise en oeuvre de programmes visant à le sensibiliser, à tous les niveaux, aux problèmes potentiels dans ce domaine et, le cas échéant, à le rendre à même de les résoudre.

Si vous avez besoin d'un conseil ou si vous avez une question, un commentaire ou une suggestion concernant l'un ou l'autre des points ci-dessus, n'hésitez pas à prendre contact avec la Déléguée pour l'égalité des chances, S. Datta-Cockerill, (tél. 74127, ou courrier électronique) pour prendre rendez-vous.

Division du Personnel
Tél. 74127-78003

EQUAL OPPORTUNITIES AT CERN

CERN Management has re-affirmed the Organisation's strong commitment to being an Equal Opportunity employer and endorsed the implementation of an active policy in this respect.

CERN's Equal Opportunity policy refers to the equal treatment of all staff within the Organisation, with the following main objectives :

- to improve the gender distribution of staff;
- to offer equal opportunities for career development to both male and female members of staff;
- to build a professional environment that is free from all forms of discrimination and harassment.

To achieve these objectives, the Organisation proposes to undertake actions which

- promote greater **awareness** of CERN's commitment to the principle of Equal Opportunity throughout the Organisation;
- seek as balanced a representation as possible of male and female candidates in the pre-selection stages of the **recruitment** process with a view to improving the gender distribution of staff in all job categories;
- ensure equal scope for **career development** to male and female staff in similar functions through training and other appropriate measures;
- highlight the incidence of **gender based discrimination or harassment**, by implementing programmes to sensitise staff at all levels to potential problems in this area and, when required, develop the means for dealing with them.

If you need any advice or have any questions, comments or suggestions with regard to any of the above mentioned issues, please do not hesitate to contact the Organisation's Equal Opportunity Officer, S. Datta-Cockerill, (tel. 74127, or email) for an appointment.

Personnel Division
Tel. 74127-78003